tw.

99.

EXTRAICT
DV MANVSCRIPT

trouué apres la mort de Monsieur le Duc Daumalle en son Cabinet, iceluy estant signé de sa main, pour aprobation d'iceluy, & cacheté de ses armes.

M. D. C. XVI.

THE NEWBERRY
LIBRARY

Case
F
39
.326

1616ex

47-2035

Extraict du manuſcript trouué apres la mort de Monſieur le Duc Daumalle en ſon Cabinet, iceluy eſtant ſigné de ſa main pour aprobation d'iceluy, & cachetté de ſes armes.

I'Ay loüé la majeſté Catholique comme ayant reçeu d'elle retraicte en mes afflictions, & ſon alteſſe, & l'Infante ſon eſpouſe, & comme m'aymans d'vne telle façon qu'il ny a que moy ſeul qui puiſſe teſmoigner le bien & l'honneur particulier, & general que i'ay reçeu d'eux; I'en parle (à mon regret) de la France de laquelle i'ay receu vn abregé de courtoiſie, & faiſant le courroux & la vengeance que i'ay contre ceux qui m'ont iniuſtement traicté, & me contentant que ceque ie diray d'icelle n eſt que pour les biens-faits que i'en ay receus; Ce n'eſt pas ſans raiſõ qu'eſcriuãt vne partie des traiſtres, & des trahiſons, ſi ce papier reçoit de mes yeux autant de larmes que lettres qui peut former ma plume? Non Frãce ce n'eſt pas d'auiourd'huy que tu as recogneu le ſecret de mon cœur pour pouuoir empeſcher l'execution des coups de

couſteaux donnez, dont mille playe ſont ſi ſanglantes qu'il n'y a que le Ciel ſeul qui puiſſe empeſcher qu'il ne ſaigne ne tous les iours. Ie ne parleray du Mareſchal de Biron, puis qu'a iuſte cauſe & raiſon il a eſté ſalarié de ſon entrepriſe: Mais la Fin qui en a eſté le denonciateur deuoit en ſuitte de ſa denonciation receuoir double mort: mais à la verité le Roy, ce grand Roy Henry quatrieſme, ſa parole donnee eſtoit irreuocable. Le Comte d'Auuergne n'a pas ſeulement eſté de ceſte meſlange du deſſein de Biron: mais auparauant & depuis, & eſt tellement acharné à malfaire qu'il n'a pas eſté ſi bien gardé depuis qu'il eſt en la Baſtille, que l'on n'aye encor veu eſcrit de ſa main des lettres autãt eſtranges que le corps en eſt abominable. Celuy qui eſtoit gouuerneur de Marſeille, qui fut executé à Paris, fut à la verité puny en ſon entrepriſe, ſans punir le Lieutenant du Dauphiné qui eſtoit ſon adioint & confident. Ce vieil regnard qui le plus ſouuent beuuant & mangeant a le pourtrait du Sauoyal au bout de la table. Et qui a cauſé l'abſence de Monſieur de Nemours en Piedmont, lequel ſe fait adorer à Grenoble

comme Dieu entre ceux de la religion, bien que dans le cœur il ne le ſoit aucunement: mais fait ſemblant dy viure à fin que ſi ſes trahiſons ſont deſcouuertes, il ſoit receu d'eux, il ny a pas quatre ans qu'vn entrepreneur du Duc de Sauoye a entre dans la citadelle de Barault, du conſentement de Demorge ſon nepueu, dont il receut quelques deniers pour ſatisfaire vne partie des debtes deſquelles il eſtoit pourſuiuy: tellement que ceſt entrepreneur en a vn parfait modelle, & de plus veritable comme tiré & dedans & dehors.

Si la Citadelle de Bourg n'euſt eſté razee l'entrepriſe en eſtoit faicte moyennant cent cinquante mil eſcus que Boueſſe le Gouuerneur d'celle en deuoit toucher en la Franche Conté, voyla pourquoy il a eu du ſubiet de ſe plaindre des cinquante mil eſcus que l'on luy a baillé pour recompenſe faiſant par ce moyen perte de cent mille eſcus. La brigue de d'Eſpernon a faict en ſorte de faire ſortir le ſieur de Darguiem de la Citadelle de Mets, parce qu'il eſtoit capable de le cõtredire, & voire meſme l'empeſcher d'entrer en icelle. Et n'a pas tenu à luy d'eſtre pẽſiõnaire du Roy d'Eſpagne, ſi

ſa M. Catholi. luy euſe voulu accorder le Gouuernement de Milan, apres la mort du Conte de Fouante, lors que le ROY fut au voyage de Limoges, & ſi ledit gouuernement luy euſt eſté accordé Mets n'eſtoit plus François, ſon entrepriſe diſſimulée de la ROCHELLE n'euſt eſté faicte qu'au proffit de l'Eſpagne, les lettres en eſtant receues & compagnies naualles faictes. C'eſt le traitre des traitres, & nul ne peut aller au pair en la traiſon auec luy ayant communiquation. Auec les Demons & familiers & generaux qui ſont autheurs des troubles & des perfidies. Il eſt autheur de la mort du ROY, ayant ſuſcité pluſieurs deſeſperez pour attenter directement à ſa perſonne ſacree, deſeſperez, gueux & miſerables qu'il faiſoit traiter par gens atitrez: Mais pourſuiuant leurs deſſeings, & pres de l'executer, Dieu em eſchoit ſes coups malheureux. Et voyant par d'Eſpernon, que les iours aſſignez & les occaſions manifeſtes refroidiſſoient les pauures gens, il les faiſoit empoiſonner, de crainte que frappez au cœur d'vne iuſte repentance ils ſe fuſſent rendus denonciateurs de ceſte entrepriſe abominable. Mais neantmoins il

a tãt pourſuiuy qu'en fin il a trouué ſe meſchant Rauaillat, qui eſtoit d'Angouleſme, ville de ſes gouuernemens qu'il a gaigné tellement qu'au ſignal qui luy fut faict par ſe perfide, le Roy ſentit la rigueur des parques. Mais bien plus luy qui eſtoit dans le carroſſe voyant frapper ſon Roy à la mort, luy donna vn coup de couſte dans le coſté pour pluſtoſt abreger le cours de ſa vie; ce peut il trouuer vn traitre plus abominable, le Duc de Mombaſon vit bien donner ſe coup de coute par d'Eſpernon: mais il n'auoit garde d'en dire aucune choſe comme adherant à cét aſſaſſinat, & auiourd'huy on ſe ſert encore de ſon conſeil aux affaires ſecrettes, conſeil qui ne reſoudroit rien que pour auoir la Couronne s'il pouuoit, ſes dignitez & ſes qualitez luy font faire beaucoup de coups fourrez. Le Mareſchal Dornano luy a publiquement chanté la verité des trahiſons qu'il a faictes au Roy Henry 3. deſquelles il ſe teuſt n'ayant rien de capable pour reſpondre à ſes iniures qui eſtoient du tout attroces. Ne luy a on pas dit que les pous le mangeroient vif, d'autres qu'il ſe precipiteroit de ſoy meſme de rage & de fureur qu'il ne pourra faire reüſ-

sit vn dessein contre ceux qui le tollerent. La Brosse n'a-il pas dit à Rosny en presence de d'Espernon, que son cœur deuiendroit enragé dont on vit à l'instant son Demon luy faire roüiller les yeux en la teste comme voulant se vanger de la Brosse, l'appellant imposteur, lors que le Roy apres sa mort donnoit son offre de Colonnel de l'Infanterie au Duc de Vendosme, il le vouloit empoisonner, parce qu'il vouloit que son cadet l'eust IX. iours auparauant la mort du Roy, d'Espernon a escript à vn Gentil-homme de la garnison de Mets son parent qui y auoit commandement que le Roy estoit malade, & qu'il eust l'œil à la garnison d'icelle se promettant que le trouble eust este grand en France, le Mareschal de Brissac n'a il enragement pas rompu son ordre en son cabinet lors que les Iesuistes luy annoncerent la mort de se grand Roy, comme courroucé de n'auoir participé à cét assassinat dont les bons Peres luy promettoyent le Paradis. Y a-il nation plus pernicieuse pour la France, que ses Peres qui sous pretexte de leurs Predications, chatouillēt tellement les oreilles des Auditeurs, que l'on les tient pour vniques entre les

tre les gens de bien, ſes bons Peres qui ſous leur confeſſions, font couler mille & mille appas à cent Chaſtels, & plus de Rauaillacs ſe ſont à la fin vangez du plus pur ſang que iamais la France aye eu en partage, voire tellement vangez que la Fleſche en a veu ſon cœur pour eux repaiſtre plus aiſément de la rage qu'ils auoiẽt de celuy qui luy ſeruoit d'eſtuy, & ne faut point douter que ſes bõs peres le retirent ſouuẽt de terre, & font ouuerture de ſon plomb, pluſtoſt pour veoir s'il renaiſt pour ſe vanger d'eux, & luy donner mille coups de couſteaux, cela eſtant que non pas de voir s'il pourrit, comme font les autres cœurs: car ſon cœur eſtant vrayement Royal, ne peut ſouffrir ceſte playe ſans tous les iours en faire rejallir vne gouſte de ſang comme la playe du marchant aſſaſſinẽ ſouure & reſeigne à la veuë de ſes aſſaſſinateurs. Le gouuerneur de Parpignan en Nauarre, n'auoit-il pas receu pention de la France, & les affaires ne ſeroient elle pas faictes de ce Royaume, qui legitimement & naturellement apartient à la Frãce, n'euſt eſté vn pacquet enuoyé en dili-

gence par les traittres, qui fut l'occasion que le Gouuerneur fut escorché vif au mesme lieu. N'a on pas monstré au Duc Dumayne en Espagne, lors de son ambassade, infinité de traistres qui sy sont retirez prenant noms des banqueroutiers qui sont couchez sur l'estat des traistres, & des trahisons. Le commandeur de Sillery, ny a il pas veu son cousin, & confident: beu mangé, couché, & communiqué auec luy, & a eu tel pouuoir de faire augmenter sa pension, de traicter leurs estat du Roy, offrant de sa part, estant à Paris, d'augmenter celle de Dom Pedro de Tallama, d'autant & plus, laquelle augmentation de pension a fait tellement conceuoir de ialousie a l'Estrè, qui est en Espagne, lequel est resolu si on ne luy en fait autant, de venir sous mesme asseurance & ostage. Que vint la Fin se rendãt denonciateur des traistres. Mais il n'en viendra pas là? I'ay receu lettre par laquelle il est cõtãt, & plus aimé qu'auparauant. Celuy qui fut rompu à Fontainebleau n'a esté executé qu'a la suscitation de ceux a qui il auroit promis, & receu argent, se rendant eux-mesmes denoncia-

teurs contre luy, ſçachant qu'il eſtoit diſpoſé de faire la denõciatiõ à l'encontre d'eux; I'en tais les noms, parce qu'ils me touchẽt. Le Conſeil de la France n'eſt tenu pour la pluſpart que par des faquints, & des ſieurs coyons, qui pechent à leur aiſe dans l'eſtang du bas aage du Roy; Ie m'eſtonne cõme on met au Conſeil ſecret d'vn Royaume ſi notable des gens qui iamais n'ont rendu aucune preuue de fidelité. Ce peut-il trouuer en Italie vn plus grand charlatan que Dolé, vn chetif Aduocat que lon a veu eſcoutant & pourmenant ſans rien faire. Builon & les autres ont eſté des petits frippons, & on puny les coupeus de bource, & les volleurs de nuit pour vn rien, & on laiſſe les grands volleurs, qui non ſeulement ont vollé de iour & de nuit le pauure peuple. Mais commettãt ſacrilege ont mis la main ſur les deniers Royaux, ont pillé la Baſtille, effoncé les cofres, & enleué les grands treſors que le Roy deffunct (que Dieu abſolue) auoit prins tãt de peine reſeruer, les preiugeant que la mort le venãt ſurprẽdre le bas aage de ſon fils permettoit de

trouuer ſe grand amas pour appaiſer comme l'on a faict les reuoltez, la France eſt tellement aueuglee qu'elle ſouffre les ſerpẽs qui luy iettent le venin au lieu de les lapider Ceux meſme qui adminiſtre l'Eſtat, & groſſe sõme d'or & d'argẽt ne ſeellẽt que pour toute ſorte de remiſſiõs, meſme au preiudice des ordonnances, & puis quand ils ne ſçauront plus que prendre, & que leurs exactions & concuſſions ſeront deſcouuertes, ils ont chacun d'eux faict choix des grades pour les mettre à couuert, Sillery, & Ianyn, ſeront Cardinaux, Dolé ne veut point de chapeau rouge, il ne veut qu'eſtre Archeueſque de Sens, offrant à Monſieur du Perron, deux cens mil eſcus de recompenſe, Buillon eſt trop deſireux d'argent, il ſe retirra dans vne maiſon de plaiſir où il fera battre monnoye, il eſt homme qui volontiers acheteroit vne ſouueraineté pour n'eſtre point recherché de ſes grandes volleries.

Du ſurplus contenu audit Eſtrant, ie le merray ſous ſilence comme eſtant des choſes ſi abominables que cela venant à la verification, il faudroit eriger des bour-

reaux en tiltre d'office. Mais pourtant les choſes ne ſeront point tenues tant en ſecret qu'vn mien amy eſtant hors de ſe bourbier ie feray cognoiſtre le reſte du Manuſcript.

Ie ne ſuis point Eſpagnol ny François,
Et ſi pourtant taire ie ne ſçaurois
La mort d'vn Roy. Ce grãd Roy voſtre pere,
Ny tous ceux-là qui faiſans les beaux beaux
Qui malheureux ont forgé les couſteaux,
Pour faire perdre à ce Roy la lumiere.

FIN.